48e ANNÉE. — N° 16.801

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

MARDI 2 JUILLET 1918

Visitation N.-D.

SOLEIL : lever 5h21 ; coucher 8h51
LUNE : nouvelle le 8 ; P. Q. le 16

REPRÉSAILLES

Il y a une question des représailles. Il paraît qu'une école de subtils docteurs s'attache à nourrir d'arguments empruntés à « l'impératif catégorique » du vénérable Kant cette thèse aussi noble qu'elle est ingénue et coûteuse : La France est une personne morale trop haute pour s'abaisser à la vengeance. Et d'ailleurs, en admettant la légitimité des raids de représailles en réponse à ceux des gothas sur Paris, il faudrait démontrer, nous dit-on, leur utilité et les facilités d'exécution...

Nous sommes bien les fils de ces Gaulois qui savaient également se battre et bien parler, *bellare et argute loqui*. Nous nous battons bien, les poilus de la Marne, de la Somme et de l'Aisne en témoignent. Mais nous parlons encore avec trop d'arguties, et il y paraît dans ces controverses étranges où triomphe l'art de voiler les plus lumineuses vérités.

Qu'il y ait des gens pour considérer les raids sur Paris au point de vue philosophique, et de la planète Sirius, comme disait Renan, il y a là de quoi déconcerter les esprits simplistes et surtout les cibles vivantes. Au risque de passer pour des êtres sans idéal et grossièrement attachés aux réalités, il faut rappeler les rhéteurs à la pudeur du bon sens.

Nous avons en face de nous des ennemis qui ont introduit dans la guerre les procédés des apaches et des assassins. Le châtiment est nécessaire non pas seulement comme une application du Code pénal, mais comme une satisfaction due à la conscience universelle. Il rétablit le rythme de l'ordre cyniquement troublé.

Expression du droit, il est en même temps une réplique et une menace — les seules qu'entendent les oreilles boches. Il suffit de se rappeler les clameurs de la presse rhénane lors d'un de nos raids récents, ses appels hypocrites à la pitié, ses sommations effarées à l'autorité militaire d'exercer ses devoirs de protection, pour être convaincus que les bombes font d'utile besogne morale.

Quant aux conditions d'exécution des représailles, c'est l'affaire de notre aviation, comme le choix du moment est l'affaire du haut commandement, son rôle étant d'utiliser nos escadrilles au mieux des intérêts de la défense nationale. Mais à discuter les possibilités de ces raids, il y a deux fâcheux effets : le premier de paraître douter de la vertu d'action de nos oiseaux de guerre, ce qui est une offense imméritée; le second, de donner à nos ennemis une assurance mortifiante et toujours dangereuse.

J'entends bien que les idéologues ne s'embarrassent pas de ces pauvres contingences et planent encore au-dessus de nos aviateurs. Oserons-nous leur faire remarquer que la guerre elle-même — car nous sommes en guerre, qu'ils consentent à s'en souvenir — n'est qu'une suite de représailles nécessaires contre l'offenseur ?

C'est bien pour cette raison que la question des responsabilités est si violemment falsifiée par l'Allemagne. Le kaiser lui-même, quand il a eu l'imprudence d'avouer sa préméditation de bandit, a été désavoué. Ses hommes d'Etat veulent invoquer, même mensongèrement, le droit de défense, le droit de représailles en tout genre.

Quand un de nos aviateurs fit le geste sportif et généreux d'aller jeter sur Berlin des placards inoffensifs, on trouva en France que ce défi bien français aurait gagné à être accompagné de quelques bombes. Le sentiment public ne s'y est pas plus trompé alors qu'il ne se laissera égarer aujourd'hui. Les mots volent. Les avions aussi, mais leur moindre lot d'explosifs fera bien mieux nos affaires.

P. B.

NOUVELLES DIVERSES

Les alliés et le trafic allemand par le Limbourg hollandais

La Haye, 1er juillet. — La réponse officieuse à la déclaration britannique relative au trafic des chemins de fer du Limbourg, qui vient d'être publiée, dit que l'attitude du gouvernement hollandais est conforme à l'accord intervenu et que la déclaration originelle du ministre des affaires étrangères hollandais démontre clairement que les marchandises à transporter ne sont pas réduites à des marchandises d'usage non militaire seulement.

Or, les puissances de l'Entente ont déclaré précédemment que la conclusion de l'accord avec l'Allemagne ne soulèverait pas de nouvelles difficultés de leur part. Relativement aux marchandises autres que les quatre catégories exclues spécifiquement du transit, l'accord avec l'Allemagne ne permettra pas d'en faire dépendre le transit de garanties spéciales quant à leur usage.

Le Turkestan dévasté appelle les alliés

Pékin, 30 juin. — On signale l'arrivée en Turkestan chinois d'une grande quantité de fugitifs du Turkestan russe et particulièrement du district de Semiyest-Chenk, chassés par les exactions des maximalistes.

Le chef de l'administration cosaque du territoire de Semiyest-Chenk et le représentant des musulmans de la région ont, le 5 de ce mois, lancé à Kouldja un appel aux alliés pour les prier d'intervenir.

Les Indes et la guerre

Simla, 24 juin (retardée). — Le vice-roi des Indes, lord Chelmsford, a prononcé un important discours dans lequel il a affirmé que l'Angleterre et les Indes ne déposeraient les armes qu'après la victoire totale. Il a ajouté, au milieu des applaudissements d'une assistance considérable :

« Nous qui ne sommes pas au champ de bataille, nous devons être préparés à faire notre part. Au cours des siècles, l'effort de la civilisation a toujours tendu à adoucir les rigueurs et les misères inséparables de la guerre. Nos ennemis préfèrent retourner aux jours d'Attila. Notre devoir de soulager les souffrances est d'autant plus grand. Nous ne connaissons pas de distinction de race, de couleur, de classe; nous savons seulement que là où sont la peine, la souffrance et la mort, là est le travail de l'association.

» Nos hôpitaux, nos nurses, nos agents portent l'insigne de la Croix-Rouge qui, aux termes des traités et des conventions, devraient les immuniser de tout mal délibéré. Nous savons maintenant que ce n'est pas le cas qu'ils servent de cible à la haine de l'ennemi aussi bien que nos soldats. Voilà une raison, s'il faut une raison, pour donner notre secours sans mesure et de bon cœur. »

L'échange de prisonniers entre la France et l'Allemagne

Paris, 1er juillet. — Le Bulletin de l'Office d'information des œuvres de secours aux prisonniers annonce que les formalités d'échange entre la France et l'Allemagne s'effectueront à Annecy. Les prisonniers français seront rapatriés à raison de deux convois de 750 hommes par semaine. Soixante officiers ont été désignés pour procéder aux opérations d'échange.

Nos prisonniers en Bulgarie et en Turquie

Paris, 1er juillet. — Le Bulletin de l'Office d'information des œuvres de secours aux prisonniers de guerre annonce la reprise des expéditions de colis postaux aux prisonniers de guerre internés en Bulgarie et en Turquie.

La vie de Kerensky depuis sa chute

Paris, 1er juillet. — Depuis la révolution de novembre, M. Kerensky a passé son temps parmi les paysans, à petite distance de Pétrograd. La barbe et la moustache, qu'il avait laissé pousser, le rendaient méconnaissable. Ainsi déguisé, il est sorti de sa retraite il n'y a pas très longtemps, et s'est glissé dans la capitale, d'où il a pu gagner un port septentrional, et, mêlé à d'autres réfugiés, s'embarquer pour l'Angleterre.

L'enrôlement des Grecs de France

Paris, 1er juillet. — Un décret appelle sous les drapeaux tous les sujets grecs nés de 1884 à 1898 inclusivement, qu'ils soient réservistes ou n'aient pas encore servi dans l'armée. Tous ceux qui ne se présenteront pas dans un délai de vingt jours aux autorités compétentes grecques seront enrôlés dans l'armée française. Les ouvriers grecs travaillant dans les usines françaises intéressant la défense nationale et inscrits sur les listes d'ouvriers dressées par le gouvernement français continueront à travailler à l'usine, ce travail tenant lieu de service militaire.

Une explosion à Grenoble

Grenoble, 1er juillet. — M. Mistral, député de Grenoble, vient d'adresser au président de la Chambre une lettre l'avisant de son intention d'interpeller le gouvernement sur l'explosion du polygone de Grenoble et sur l'incomplète exécution des mesures de précautions prescrites.

En Allemagne

Les conférences au G. Q. G. allemand

Berne, 1er juillet. — Bien que la presse officieuse affirme que le voyage du chancelier Hertling au grand quartier général n'a aucun rapport avec les incidents de ces derniers jours, il est clair que les conférences qui ont lieu à l'heure actuelle au grand quartier général auront une influence déterminante sur la situation politique de M. de Kuhlmann. On y statuera, sinon sur son sort immédiat, du moins sur celui qui lui est réservé après l'expédition des affaires les plus pressantes. Pour les journaux pangermanistes, il est certain que le comte Hertling, en dépit des affirmations de la « Germania », a désapprouvé l'attitude du secrétaire d'Etat.

KUHLMANN AURAIT DEMISSIONNE

Amsterdam, 1er juillet. — D'après certains renseignements de source privée, M. de Kuhlmann aurait bien démissionné jeudi. On interprète en tous cas l'arrivée à Berlin de M. Hinze, ministre de Norvège, comme un symptôme indiquant que le portefeuille des affaires étrangères lui sera offert.

LES PARTIS DE GAUCHE CONTRE LUDENDORFF

Zurich, 1er juillet. — Les socialistes et le parti progressiste manifestent une violente hostilité contre Ludendorff depuis qu'il a fait interdire les commentaires sur le discours de Kuhlmann. Une campagne contre Ludendorff se dessine dans de nombreux journaux d'extrême gauche et de gauche.

LES POMMES DE TERRE DEVIENNENT RARISSIMES

Copenhague, 1er juillet. — On annonce de Berlin que la ration hebdomadaire de pommes de terre sera, à partir du 1er juillet, réduite à trois livres. Cette même ration est depuis le 29 juin abaissée à Hambourg à deux livres par tête sans qu'on puisse même garantir que l'approvisionnement suffira à en assurer la répartition. On ne trouve que très difficilement les pommes de terre nouvelles.

Comme compensation, on élève la ration hebdomadaire de viande de 200 à 250 grammes, mais une partie du bétail de boucherie est en si mauvais état que la viande n'en peut servir qu'à la fabrication du saucisson.

Nos nouveaux tanks

Front français, 1er juillet. — De nouveaux petits tanks, pour la première fois engagés en nombre considérable, ont joué un rôle très important dans la bataille de vendredi entre l'Aisne et Villers-Cotterets. Ce n'était pas la première fois que l'ennemi voyait de ces machines, dont une ou deux avaient été capturées par les Allemands au cours de la bataille de juin. Mais leur première apparition ne constituait qu'un essai. Vendredi dernier, un rôle important leur avait été assigné dans la bataille. On les lança sur un terrain où un tank lourd ordinaire n'eût pu se mouvoir.

D'apparence très petits, ils sont de dimensions et de poids équivalents au quart des tanks ordinaires. Tous portent deux hommes, dont un dirige le char pendant que l'autre sert le canon. L'armement de ces petits tanks comporte un canon et des mitrailleuses. Leur grand avantage réside dans leur mobilité. Ils peuvent aisément gagner de vitesse un gros tank et grimper, comme ils le firent vendredi, des pentes que les gros tanks ne pourraient franchir. Ils peuvent faire une volte-face complète en quelques secondes. En outre, leur petite taille et la grande vitesse avec laquelle ils se meuvent ont ce résultat qu'ils constituent un but beaucoup moins vulnérable aux coups de l'artillerie ennemie.

M. Clemenceau aux armées

Paris, 30 juin. — M. Clemenceau, qui avait quitté Paris ce matin de bonne heure pour se rendre au front, est rentré rue Saint-Dominique au commencement de l'après-midi.

Un nouveau généralissime portugais

Lisbonne, 1er juillet. — Le général Garcia Rosada a été nommé commandant en chef des troupes portugaises sur le front occidental. Le général Rosada se rendra en Angleterre pour traiter certaines questions techniques avant de prendre possession de son commandement.

Un joli geste américain

Paris, 30 juin. — Petite scène vue : Quatre ou cinq officiers américains sont à la terrasse d'un café des boulevards. Vient à passer un blessé de guerre français, un simple soldat qui s'appuie pour marcher sur deux béquilles et dont la poitrine est barrée de décorations. Les officiers alliés l'aperçoivent et tous, comme mus par un ressort, se lèvent et font le salut militaire. Les passants qui ont aperçu ce geste spontané sont émus. L'un d'eux s'approche des Américains et les salue profondément en manière de remerciment.

SUR LES FRONTS ALLIÉS

Succès français au sud de l'Ourcq
Succès italien sur le plateau d'Asiago

Paris, 1er juillet.

La « Gazette de Voss » fait remarquer que le début des opérations exécutées actuellement par les alliés, est de faire de la clarté, de se renseigner sur la situation et les projets de l'ennemi, et de lui enlever, par des gains locaux, des positions tactiques avantageuses qu'il pourrait utiliser pour une exploitation stratégique. Il n'était pas possible de mieux indiquer les mobiles qui font agir le haut commandement français, empêché, pour un certain temps encore, de reprendre l'initiative des grandes offensives.

L'opération, à but limité, exécutée par nos troupes au sud de l'Ourcq, dans la nuit du 29 au 30 juin, rentre dans la catégorie de ces actions très locales, mais non sans utilité. Déjà, le 28 juin, le général M... avait jugé opportun de chasser l'ennemi du ravin de Cœuvres, afin de dégager la trouée au nord de la forêt de Villers. Le lendemain, il considérait comme non moins nécessaire d'obtenir le même résultat au sud de la forêt, où l'avance de l'ennemi, aux abords immédiats de La Ferté-Milon était une menace de débordement, encore plus inquiétant.

L'ennemi occupait fortement le village de Nosloy, à deux kilomètres à l'est de La Ferté, ainsi que la ligne de crêtes qui, entre Nosloy et Passy-en-Valois, dominent la route de La Ferté à Château-Thierry. C'est cette crête que nos troupes ont enlevée par une attaque brusquée, en réalisant ainsi une avance de 800 mètres sur un front de 3 kilomètres, et en faisant 260 prisonniers. Plus au nord, vers Saint-Pierre-Aigle, nous avons également gagné du terrain.

Ces petits succès n'ont pas complètement dégagé les abords de la forêt, mais nos positions en ont été certainement améliorées, et c'est là, un résultat réellement important, car dans cette région tout nouveau recul de nos lignes présenterait de sérieux inconvénients. C'est ce qu'a bien compris le général M..., et nous ne pouvons que nous applaudir d'avoir, sur cette partie du front particulièrement délicate, un chef doué d'une volonté de fer et du véritable esprit offensif.

***

En Italie, nos alliés viennent, par une opération très bien montée et vigoureusement menée, de reprendre sur le plateau d'Asiago, quelques positions que le 15 juin, dans leur premier élan, les Autrichiens leur avaient enlevées.

Le 29 juin, à l'aube, les Italiens, appuyés par les troupes françaises et anglaises, ont attaqué et enlevé, après de rudes assauts, le mont du Val Bella. Ce mont, situé à cinq kilomètres à l'est d'Asiago, domine toutes les hauteurs voisines, ainsi que la route du Val Frenzela, et les positions autrichiennes devant Valstagna. C'est un observatoire de premier ordre, dont les vues s'étendent également vers l'ouest, jusqu'à Asiago, et au sud, dans le Val Chianna. Les Autrichiens ont multiplié, mais en vain, les contre-attaques pour le reprendre. Nos alliés y ont fait plus de 800 prisonniers, dont 21 officiers.

Entre le Val Frenzella et la Brenta, un bataillon d'alpins italiens a enlevé un point d'appui et un poste d'observation sur les pentes méridionales du mont del Sasso-Rosso. Les succès italiens dans la zone montagneuse complètent avantageusement ceux obtenus sur la Piave.

Général MARABAIL.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 30 juin (23 heures)

Au SUD DE L'AISNE, nous avons amélioré nos positions dans la région de SAINT-PIERRE-AIGLE et fait une centaine de prisonniers.

Journée calme sur le reste du front.

Du 1er Juillet (14 heures)

Entre MONTDIDIER et NOYON, nous avons exécuté plusieurs coups de main et fait une vingtaine de prisonniers.

Au sud de l'AISNE, nos troupes ont enlevé un centre de résistance ennemi au nord de CUTRY. Vingt-six prisonniers sont restés entre nos mains.

Au sud de l'OURCQ, nos troupes ont amélioré leurs positions entre PASSY-EN-VALOIS et VINLY.

Une contre-attaque des Allemands sur nos nouvelles positions au sud-est de MOSLOY a donné lieu à un vif combat, à la suite duquel nos troupes ont intégralement maintenu leurs gains de la veille. Au cours de ces actions, nous avons fait deux cents prisonniers environ.

Nuit calme partout ailleurs.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 30 juin (soir)

Au cours d'un raid heureux à l'est de ROBECQ, nous avons fait ce matin de bonne heure quelques prisonniers.

Rien d'autre à signaler de particulièrement important.

Du 1er Juillet (après-midi)

Hier, nos troupes ont pris d'assaut un poste ennemi AU BOIS D'AVELUY.

La nuit, nous avons exécuté un raid sur les tranchées ennemies à l'ouest de DERNANCOURT.

Au cours de ces entreprises nous avons fait quelques prisonniers.

De bonne heure, la nuit, des troupes anglaises des comtés de l'Est ont exécuté un heureux coup de main au nord-ouest d'ALBERT. Elles ont fait trente-quatre prisonniers et pris quelques mitrailleuses en améliorant leurs positions dans ces parages. Plus tard, au cours de la nuit, une contre-attaque ennemie a été repoussée.

L'artillerie ennemie a été active au nord d'ALBERT, au sud-est d'ARRAS, à l'est de ROBECCQ et aux environs de MERRIS et du canal YPRES-COMINES.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

Du 30 juin (21 heures)

L'activité réciproque de l'artillerie s'est intensifiée dans la région de CHATEAU-THIERRY.

Rien d'autre à signaler.

COMMUNIQUE ITALIEN

Rome, 30 juin (officiel).

Sur le plateau d'ASIAGO, où par l'héroïque résistance du 15, qui a brisé le choc de résistances ennemies prépondérantes et où les troupes italiennes, françaises et anglaises de la valeureuse 16e armée, rivalisant de bravoure, ont fraternisé dans l'action et dans la gloire, le combat a repris hier.

A l'aube, nos troupes, soutenues par nos tirs très intenses d'artillerie et appuyées par les actions démonstratives des avions et des détachements conduits avec résolution par les alliés, ont attaqué le MONT VAL BELLA, réussissant après une lutte très vive à l'enlever à l'adversaire.

Pendant la journée et pendant la nuit, de grosses masses ennemies, inutilement lancées à la contre-attaque et à la mort, ont été repoussées par notre infanterie et décimées par les concentrations d'artillerie et les mitrailleuses des avions.

La position conquise a été victorieusement maintenue. 21 officiers et 787 hommes de troupe appartenant à quatre divisions différentes ont été faits prisonniers.

Des canons, des bombardes et un grand nombre de mitrailleuses ont été capturés.

Plus à l'est, entre le val Franzella et la Brenta, un de nos détachements a pris d'assaut un point d'appui et d'observation important sur les pentes méridionales du SASSO ROSSO, capturant 2 officiers et 31 soldats.

Sur le reste du front, notre artillerie a exécuté des tirs de harcèlement efficaces à CAPO-SILE.

Nos actions de patrouilles nous ont rapporté quelques prisonniers.

Entre le val LAGARINA et le val SUGANA, des voies ferrées ennemies ont été bombardées par nos avions.

Sur le Front italien

Le succès italo-franco-anglais du mont Val-Bella

Front italien, 1er juillet. — La brillante action du plateau d'Asiago effectuée par les Italiens, appuyés par les troupes françaises et anglaises, a arraché aux Autrichiens la plus importante des crêtes conquises par ceux-ci au cours de l'offensive du 15 juin. De la ligne avancée, mont Val Vella, col del Rosso, col de l'Echelle, que nous avions perdue le jour de Noël et reprise à l'ennemi le 29 janvier, nous avions dû nous retirer au début de la violente attaque lancée par Conrad von Hœtzendorff. Cette ligne est une balustrade, ce mont dominant la route de la vallée de Frenzela et le réseau autrichien devant Valstagna.

Le mont Val Vella est aussi un observatoire duquel l'ennemi pouvait surveiller notre activité dans le val Melago et dans le val Chiana. Depuis trois jours, nous faisions des coups de main sur les lignes autrichiennes, et c'est au cours d'une de ces opérations de surprise que nous avons capturé un officier des fameux edelweiss. Il avait dit : « Nous savons que c'est votre intention d'attaquer notre ligne; mais nous, les edelweiss, nous sommes là, et vous ne passerez pas. » Il se trompait. L'action a été très rapide, pleine d'élan et de précision.

A 3 h. 30 du matin, les canons italiens, français et anglais ont commencé un très violent bombardement des positions autrichiennes. A 5 h. 30, l'infanterie et les bersaglieri se sont lancés à l'assaut des tranchées ennemies, tandis qu'à gauche les Français exécutaient vers Malga et Costalunga une démonstration très réussie, ayant pour but d'empêcher l'adversaire de tenter un mouvement vers Bertigo. En vingt-cinq minutes, nous nous étions emparés d'une dizaine de mitrailleuses, de plusieurs centaines de prisonniers, et nous attaquions la ligne de résistance ennemie. Plus sanglante fut la lutte sur la cote 132, où les Autrichiens utilisaient de nombreuses cavernes; mais, à 8 h. 30, nous dépassions cette cote, rentrant après de violents combats à coups de grenades à la main dans notre ancienne ligne.

C'est ainsi que les Autrichiens ont perdu hier leur principal gain dans la zone de la montagne.

La défaite autrichienne est plus grande que Weckerlé ne l'avoue

Rome, 1er juillet. — D'une note officieuse il résulte que le président du conseil hongrois Weckerlé, devant l'émotion qui s'emparait de l'opinion publique autrichienne, se trouve dans la nécessité d'atténuer la gravité du désastre que lui-même devait reconnaître. Ainsi, il veut faire croire à tort à un gain de terrain sur la Brenta. En réalité il n'y eut là rien d'autre que des fluctuations inévitables aux premières lignes. Quant à attribuer à la crue de la Piave seule la cause du désastre, il suffit de remarquer que la Piave, dont les crues ont un caractère torrentiel et sont par conséquent de courte durée, était en décroissance marquée depuis quelques jours déjà lorsque les Autrichiens furent obligés de repasser ce fleuve.

Mais l'artifice le plus caractéristique est dans l'altération du chiffre des pertes. M. Weckkerlé double nos pertes et réduit les siennes.

Les Allemands passent sous silence les aveux de Weckerlé

Bâle, 1er juillet. — Les journaux allemands qui reproduisent les déclarations de M. Weckerlé sur l'échec autrichien en Italie n'ont été autorisés à le faire qu'en supprimant les aveux faits par le ministre-président hongrois sur les pertes « gigantesques » éprouvées par l'armée austro-hongroise au cours de cette offensive.

LA GUERRE :: AÉRIENNE ::

17 boches abattus contre 5 anglais

Londres, 30 juin (officiel). — **Le 29 courant, l'activité aérienne de l'ennemi n'a pas été très vive, mais nos avions de combat ont réussi cependant à détruire neuf appareils allemands. Huit autres ont été contraints d'atterrir hors de contrôle. Cinq des nôtres manquent.**

Nous avons réussi d'importantes reconnaissances et pris de nombreuses photographies. Nos avions et nos ballons d'observation ont secondé, comme d'habitude, le travail de notre artillerie.

Lignes ferrées bombardées

Pendant la journée, quinze tonnes et demie de bombes ont été jetées par nos escadrilles. Les objectifs les plus importants ont été les voies ferrées à Lille, Courtrai, Comines et Estiaires. La nuit venue, il y eut bombardement réciproque. L'ennemi n'a pour ainsi dire causé aucun dommage, mais il a perdu un appareil. De notre côté, nous avons lancé dix-huit tonnes de bombes, dont huit sur les embranchements de chemin de fer, à Tournai.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Metz, Hagueneau et Landau bombardées

Londres, 1er juillet (officiel). — *Nos escadrilles de bombardement ont attaqué à minuit, le 29 juin, les usines du chemin de fer de Thionville, les voies de garage de Metz-Sablons, les aérodromes ennemis de Frescaty et de Boulay, ainsi que d'autres objectifs militaires. La brume a empêché d'observer les résultats obtenus.*

Nous avons lancé le 30 juin de nombreuses bombes sur l'aérodrome de Haguenau avec de bons résultats. Les casernes et la gare de Landau ont également été bombardées. Notre formation a été violemment attaquée par des avions ennemis au-dessus de Landau. Trois appareils ennemis ont été abattus, deux des nôtres manquent.

Landau, 20,000 habitants environ, ville du Palatinat sur la rive gauche du Rhin, à mi-chemin environ entre Mayence et Strasbourg.

Haguenau, petite ville d'Alsace sur le Rhin, à 30 kilomètres environ au nord de Strasbourg.

Le bombardement de Mannheim fut efficace

Bâle, 1er juillet. — Le Communiqué officiel allemand reconnaît que Mannheim a été attaquée samedi matin par des aviateurs alliés. Il avoue des dégâts matériels, cinq tués et quatorze blessés.

Par contre, une autre attaque aérienne contre Carlsruhe, la nuit dernière, n'aurait, à en croire le Communiqué allemand, causé que des dégâts matériels insignifiants.

863 Boches abattus en un mois

Londres, 1er juillet. — Depuis le 1er juin jusqu'au 28 au soir, 1.061 aéros et 75 ballons captifs ont été descendus sur tous les fronts de bataille et au cours des raids alliés en Allemagne. Dans ce chiffre, les alliés ont abattu 806 aéros et 57 ballons, pendant que les Allemands n'ont descendu que 255 aéros et 18 ballons.

Sur le front de bataille de l'Ouest et durant les raids britanniques en Belgique et en Allemagne, 810 aéros ont été détruits, dont 219 par les Allemands et 591 par les aviateurs et les canonniers anglais, français, américains et belges.

Les aviateurs britanniques seuls ont détruit 237 aéros allemands, obligeant 102 autres avions à descendre désemparés. Pendant la même période les Britanniques ont perdu une centaine d'avions.

Les alliés ont enregistré sur le front italien, durant le même laps de temps, un splendide record. Ils ont à leur actif 161 autrichiens, dont le plus grand nombre abattus au cours de la bataille de la Piave.

Deux alertes de gothas cette nuit à Paris

Paris, 1er juillet. — La nuit a été mouvementée. Il n'était pas tout à fait minuit quand l'alerte fut donnée. Le ciel était splendide, le son du canon restait lointain, étouffé. Les avions ennemis n'approchaient pas de la capitale. Et, en effet, ils s'en tinrent fort éloignés. Des avions avaient franchi nos lignes, se dirigeant vers la région parisienne. Bientôt, à peu de distance de ces tranchées ils rebroussèrent chemin.

A minuit vingt sonnait la berloque. On remonta se mettre au lit, mais à peine les habitants de la capitale et de sa banlieue commençaient-ils à se rendormir que les sirènes retentissaient à nouveau.

On signalait des avions survolant la vallée de la Marne, et nos postes avancés de D. C. A. avaient ouvert le feu. Les escadrilles, qui avaient fait fiasco tout à l'heure, essayaient à nouveau d'aborder la région parisienne. Les feux de barrage étaient nourris et précis. Après avoir manœuvré pendant quelque temps sans pouvoir réussir à franchir notre zone de défense, les avions ennemis rebroussaient chemin, non sans avoir laissé tomber des bombes en grande banlieue. Vers trois heures du matin, les Parisiens et banlieusard pouvaient, après hésitation, commencer à se rendormir.

Voici les communiqués officiels sur ces alertes :

Paris, 30 juin. — **Les postes de guet ayant signalé des avions ennemis se dirigeant vers Paris, l'alerte a été donnée à 23 heures 58.**

Quelques postes de tir ont ouvert le feu. La fin de l'alerte a été donnée à minuit 20. Rien à signaler.

Paris, 1er juillet. — **A minuit 48, l'alerte a été sonnée de nouveau, d'autres avions ennemis ayant tenté d'aborder la région parisienne.**

Nos postes de tir ont ouvert le feu et les moyens de défense ont été mis en action. L'alerte a cessé à 2 h. 20.

Quelques bombes sont tombées sur la grande banlieue.

Des télégrammes mettent 24 heures pour aller de Bordeaux à Paris

Paris, 1er juillet. — On lit dans le **Figaro** :

« Il y a des choses qui n'arrivent plus. Les dépêches entre autres. Et nous ne parlons pas ici des dépêches internationales, dont le retard s'explique, mais des dépêches de France. Le télégraphe, pour les motifs que l'on sait, en a reçu des milliers depuis quelques semaines, et qui semblaient d'un contrôle facile. « Bien arrivés, baisers », ou « allons » bien, merci », ou « envoie argent, lettre suit. » Ces nouvelles ou ces demandes adressées par une femme, une mère, des enfants, comportent généralement une signature et un nom de destinataire pareils : ce qui en exclut « a priori » tout caractère suspect. Cependant, des plus grandes villes, Lyon, Bordeaux, par exemple, à Paris, elles mettent d'ordinaire de dix-huit à vingt-quatre heures. Beaucoup arrivent après la lettre qui suit. Il en est qui n'arriveront jamais. Est-ce qu'on ne pourrait pas activer un peu la transmission ? L'augmentation du prix des télégrammes n'est tout de même pas une justification suffisante de ce parfait ralentissement. »

REVUE DE LA PRESSE

REPLIQUE FRANÇAISE A L'ALLEMAGNE

Paris, 1er juillet.

Le discours adressé aux troupes tchéco-slovaques par le Président de la République, d'après M. Alf. Capus, du **Figaro**, constitue un résumé magistral de la situation générale à ce moment de la guerre, et est aussi une réponse fière et directe à Guillaume II et à M. de Kuhlmann. M. Poincaré l'a dit admirablement :

« Ce n'est pas « pour venir au secours de la » haine et de l'injustice » que les Etats-Unis sont venus combattre à nos côtés. Ce n'est pas « sous l'influence de l'esprit de domination » que les Polonais, les Yougo-Slaves, les Tchéco-Slovaques viennent aux champs de batailles français et italiens conquérir leur indépendance. La Ligue irrésistible des peuples contre l'Allemagne est faite. Il en est sorti le serment de rétablir le droit, et « le » jour qui se lèvera sur une Alsace-Lorraine » délivrée éclairera d'un rayon nouveau toutes les nations martyres ».

» Qui reproche aux alliés de ne pas assez dire les raisons qui leur font poursuivre implacablement la guerre ? Est-il possible de les énoncer avec plus de noblesse, de clarté et de force ? »

POUR DECOUVRIR LES INTENTIONS DE L'ENNEMI

Ces intention, quelles sont-elles ? C'est le gros problème pour notre haut commandement, problème d'autant plus difficile à résoudre que, comme le fait remarquer le lieutenant-colonel Fabry, dans **Oui** :

« Le commandement allemand, pour échapper à cette curiosité, a inauguré une méthode remarquable. Il maintient ses réserves loin en arrière, à plus de 40 kilomètres du front d'attaque et les porte en ligne, de nuit, avec des précautions si efficaces que le secret de leurs mouvements nous a encore toujours échappé. Que conclure alors de la présence de réserves vers Cambrai, vers Saint-Quentin, vers Laon ? Toutes les combinaisons demeurent possibles. Il serait puéril de penser que le commandement allié manque d'imagination, et qu'elle est réservée uniquement aux bons ou mauvais prophètes de la presse. Il en a, et aussi quelques renseignements qu'il garde pour lui. S'il arrive à des conclusions, il n'est pas tenu de les publier; mais on peut être assuré que l'activité qu'il entretient tout particulièrement ces jours-ci dans certain secteur répond à son désir de brouiller le jeu de l'ennemi. Sans cesse, il s'efforce d'y lire. Il a pour l'y aider les rapports des aviateurs, l'étude des photographies aériennes, l'interrogatoire des prisonniers, les indiscrétions téléphoniques. Certains, qui estiment que c'est suffisant, se doutent-ils qu'une autre source d'information, et non pas la moins sûre et la moins précieuse, est à peu près tarie par notre sottise. Je veux parler des renseignements d'espionnage. »

Et le lieutenant-colonel Fabry déplore que, par une désastreuse aberration, qui nous a fait confondre l'espionnage et la trahison, nous ayons porté des coups funestes à nos services d'espionnage et de contre-espionnage, enlevant ainsi une arme capitale à notre haut commandement.

NICOLAS II FIDELE A LA FRANCE

M. Frédéric Masson affirme que Nicolas II, contrairement à ce qui a été dit et écrit de certains côtés, surtout des socialistes, ce souverain, dont l'alliance nous apparut justement comme l'aube de notre renaissance et la garantie de notre indépendance, est demeuré jusqu'au bout, avec une inébranlable fermeté, en dépit de toutes les menaces, et malgré toutes les avanies, l'ami indéfectible de la France. A l'appui de ses affirmations, l'historien écrit dans le **Gaulois** :

« Nicolas II n'a point varié. Il a poussé son respect de la foi jurée jusqu'au scrupule. Voici, pour le prouver, un fait que je tiens de la source « la plus autorisée », et que je suis autorisé à publier.

» Au mois de novembre 1915, le comte Eulenbourg, ministre de la cour de Prusse, adressa au comte Freedrickszs, ministre de la cour de Russie, une lettre dont voici les passages essentiels :

Les confiantes et cordiales relations qui » nous ont unis pendant plus de trente ans » m'autorisent à vous écrire cette lettre.

» Notre devoir envers Dieu, nos souverains » et nos pays nous oblige à faire tout ce qui » dépend de nous pour rétablir entre nos » empereurs l'amitié d'autrefois. Nul doute » qu'aussitôt cette amitié rétablie, nos deux » gouvernements ne trouvent facilement les » bases d'une paix honorable. »

» La lettre, confiée à un émissaire secret, fut mise à la poste dans un bureau de Pétrograd. Le comte Freedericksz la communiqua immédiatement à l'empereur, qui appela sur le champ M. Sazonow. Tous les trois s'accordèrent à penser qu'une telle lettre n'avait pu être écrite que par ordre et sans doute sous la dictée de l'empereur Guillaume. Le tsar dit alors à M. Sazonow : « Vous » connaissez mes idées. Préparez une ré» ponse que signera le comte Freedericksz. »

Le lendemain, M. Sazonoff apporta à l'empereur un projet de réponse ainsi conçu :

« Si vos sentiments sont tels que vous me » les décrivez, obtenez de S. M. l'empereur » Guillaume qu'il prescrive à son gouverne» ment d'adresser une proposition collective » de paix à tous les gouvernements alliés » contre l'Allemagne. C'est la seule procé» dure possible. »

« L'empereur Nicolas lut ce projet de réponse :

» — Votre rédaction, dit-il, est parfaite. Au» cun de nos alliés n'aurait rien à y reprendre. Mais, depuis hier j'ai réfléchi, et la let» tre d'Eulenbourg restera sans réponse. Si » corrects que soient les termes dont vous » vous êtes servi, j'aurais l'air d'admettre » la possibilité d'une correspondance directe » entre nos deux cours, et cela je n'en veux » à aucun prix. »

« Puis, prenant des mains de M. Sazonoff la lettre du comte Eulenbourg, il relit à haute voix la phrase : « Rétablir entre nos em» pereurs l'amitié d'autrefois, » et il écrit en marge :

» Cette amitié est morte. Qu'on ne m'en » parle plus jamais. » Est-ce là un cas si fréquent, même durant cette guerre ?

» Et cet empereur, dont l'assassinat est la punition de sa fidélité à la cause commune, ne mérite-t-il pas au moins un salut de la nation française ?

Le drapeau tchéco-slovaque

M. STEPHEN PICHON CONTRESIGNE LES ASPIRATIONS TCHECO-SLOVAQUES

Paris, 1er juillet. — A l'occasion de la remise des drapeaux à l'armée tchéco-slovaque, M. Stéphen Pichon, ministre des affaires étrangères, a adressé, au nom du gouvernement de la République, une lettre à M. Edouard Benès, secrétaire général du Conseil national tchèque, où nous lisons ceci :

« La cause des Tchèques est particulièrement chère à la France. Elle ne saurait oublier la manifestation de Prague du 8 décembre 1870. Elle ne saurait oublier davantage la résistance et le refus des soldats de se battre pour l'Autriche-Hongrie, héroïsme baigné dans le sang de milliers de patriotes. Elle a entendu les appels des députés tchèques le 6 janvier, le 13 avril et le 16 mai derniers. Fidèle aux principes du respect des nationalités et de la libération des peuples opprimés, le gouvernement de la République **considère comme justes et fondées les revendications de la nation tchéco-slovaque, et il s'appliquera de toute sa sollicitude, le moment venu, à faire prévaloir vos aspirations à l'indépendance dans les limites historiques de vos provinces enfin soustraites au joug oppresseur de l'Autriche et de la Hongrie.** »

EN RUSSIE

Une Proclamation du grand duc Michel

Moscou, 23 juin (retardée). — Le journal « Jizn » reproduit un manifeste de l'ex-grand-duc Michel Alexandrovitch, évadé récemment de Perm, dans lequel le grand-duc déclare qu'il ne renonce au

DÉPÊCHES de la Nuit dernière

La Fête du 4 Juillet

UNE REVUE

Paris, 30 juin. — Une conférence ayant pour objet l'élaboration du programme relatif à la célébration de la Fête nationale américaine du 4 juillet a eu lieu ce matin au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Pams.

Il a été décidé qu'une revue, à laquelle participeront les troupes américaines et alliées, sera passée place d'Iéna, en présence du Président de la République, des présidents des deux Chambres et des membres du gouvernement.

DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Paris, 30 juin. — Afin d'associer les maîtres et les élèves de l'enseignement public à la Fête nationale des Etats-Unis d'Amérique, le ministre de l'instruction publique a prescrit de lire et de commenter dans tous les établissements scolaires, le mercredi 3 juillet, la déclaration faite hier au Parlement par le ministre de l'intérieur au nom du gouvernement.

UNE PLACE WILSON A BREST

Brest, 30 juin. — A l'occasion de la Fête nationale américaine du 4 juillet, le Conseil municipal de Brest a décidé que le nom du président Wilson sera substitué à celui de : « Place du Champ-de-Bataille », qui désigne depuis des siècles la place centrale de la ville.

Les impôts nouveaux

Paris, 30 juin. — Aujourd'hui est promulguée la loi portant fixation du budget de 1918 pour les services civils. Cette loi comporte la création d'impôts nouveaux ou élévation des taxes existantes jusqu'à concurrence de douze cents millions.

Ces impôts consistent :

En une élévation de l'impôt général sur le revenu;

Dans l'obligation d'enregistrer tous les actes sous seing privé;

En une taxe sur les polices d'assurance vie ou de rente viagère;

En une augmentation de la taxe des timbres de dimension;

En une surtaxe sur les eaux-de-vie et liqueurs;

En une augmentation du droit de statistique sur les marchandises expédiées;

En une surtaxe sur les boissons hygiéniques;

En une taxe de 5 fr. par hectolitre du droit de circulation sur le vin; de 2 fr. 50 par hectolitre du droit de circulation sur les cidres, poirés et hydromels et piquettes; de 0 fr. 80 par degré et par hectolitre du droit de fabrication sur les bières;

En une élévation des droits sur la chicorée, les vinaigres;

En une surtaxe sur les prix de la licence des chemins de fer;

En une modification de la licence des débitants.

Une protestation américaine auprès du Mexique

Washington, 29 juin. — Le ministre des affaires étrangères publie le texte de la protestation solennelle envoyée à M. Carrenza, président de la République du Mexique, contre le décret pris par le gouvernement de cette puissance le 19 juin et établissant une taxe sur les mines pétrolifères.

L'entr'aide économique des alliés

Londres, 29 juin. — La conférence impériale de guerre de Londres a adopté une résolution relative aux mesures nécessaires pour assurer à l'empire britannique et à ses alliés la haute main sur certaines matières premières essentielles pour leur permettre de réparer le plus tôt possible les effets de la guerre et de satisfaire leurs besoins industriels.

Terrible collision de trains

Amsterdam, 30 juin. — On annonce de Bucarest qu'une collision survenue entre un train de voyageurs et un train de marchandises, entre Miroestir et Roman, a causé la mort de cinquante-cinq personnes. Il y a de nombreux blessés.

En Russie

LES TROUPES POLONAISES COMBATTENT AVEC LES PATRIOTES

Zurich, 30 juin. — Les journaux polonais de Galicie annoncent, d'après les journaux russes, que des forces polonaises participent en Russie à la lutte engagée contre les bolchevistes. De forts détachements polonais ont réussi à s'évader d'Ukraine et de Roumanie après que les Allemands eurent dispersé les deux corps d'armée polonais.

Les Polonais sont commandés par le général Michelis, ancien commandant de leur 2e corps, et font cause commune avec les Tchéco-Slovaques et les patriotes russes.

Parmi les forces militaires commandées par le général Michelis se trouvent aussi les restes de la vaillante brigade des légionnaires polonais de Galicie, qui, après s'être révoltés contre l'Autriche, ont réussi à traverser le Dniepr et à échapper aux griffes allemandes. Ils sont commandés par le colonel Haller.

Une partie de ces légions ont combattu en Ukraine contre les Allemands, solidairement avec les paysans russes.

L'AVANCE GERMANO-FINLANDAISE VERS LA COTE MOURMANE

Christiania, 30 juin. — Cinq à six cents Finlandais ou Allemands sont signalés à l'est de la frontière norvégienne, se dirigeant vers Petchenga.

Petchenga est une localité située en territoire russe, près de l'estuaire du Peisent, petit fleuve côtier, qui se jette dans la partie sud-est du fjord de Varanger; à l'entrée de ce fjord important se trouve le port norvégien. A l'instigation de l'Allemagne, les bolchevistes ont « cédé » Petchenga à la Finlande.

En Angleterre

UNE NOUVELLE MANIFESTATION DE LORD LANSDOWNE

Berne, 30 juin. — Les journaux allemands prétendent que lord Lansdowne a écrit une nouvelle lettre qu'il a l'intention d'envoyer à la presse. Dans cette troisième manifestation, l'ancien homme d'Etat anglais proposerait, paraît-il, de laisser les mains libres aux Allemands dans l'est, ce qui équivaudrait, on le sait, à l'écrasement de l'ouest dans quelques années.

En Espagne

Un discours de M. Joseph Thierry

Madrid, 30 juin. — A la cérémonie de la distribution de prix du collège français, M. Joseph Thierry, ambassadeur de France, a prononcé un discours très applaudi, reproduit par toute la presse espagnole.

« C'est pour moi, a-t-il déclaré, une grande satisfaction de présider en qualité de représentant du gouvernement de la République cette cérémonie où se trouvent réunies l'Espagne et la France, les deux sœurs latines qui semblent désignées par la nature pour se connaître, s'apprécier et s'aider mutuellement dans une parfaite communion d'esprit et d'idées. »

Le congrès des cheminots

Paris, 30 juin. — Le Congrès des cheminots a tenu ce matin sa cinquième séance, sous la présidence de M. Marchal. On a longuement discuté la question des salaires.

M. Bidegarray a fait une démonstration sur la répétition des signaux pour la sécurité publique.

Le Congrès adopte à une forte majorité le projet de création des délégués.

On examine ensuite la question du contentieux. Le Congrès entend une proposition de M. Pagot (Saintes), concernant l'élargissement de la commission exécutive.

Paris, 30 juin. — Le Congrès a tenu, cette après-midi, sa sixième et dernière séance.

M. Bissoire (P.-O.), présidait, assisté de MM. Campaneau (P.-L.-M.) et Thierry (Nord). Au début de la réunion, une proposition de prolongation de durée est repoussée. L'assemblée passe ensuite à la discussion des 21 articles du statut personnel. C'est un long et courtois échange de vues, auquel prennent part tous les membres du Congrès. D'ailleurs, l'heure avance, et c'est assez rapidement que sont examinés les articles concernant le Comité exécutif, la Fédération et les Unions de Syndicats.

MM. Thierry, Martin Gauthier, prennent fréquemment la parole, et le Congrès vote à main levée toutes les questions.

Après l'examen des articles sur la propagande, le Congrès discute la transformation de l'Economat en Coopérative; puis M. Labrousse expose le travail de la commission de revision des salaires, qui réclame une augmentation de salaires, un traitement au début de 2,400 fr. et une indemnité de cherté de vie de 1,800 fr., ainsi que l'égalité de tous les cheminots au point de vue des avantages à obtenir.

On aborde ensuite la question de la prime de remplacement à allouer aux mécaniciens et chauffeurs pour les économies réalisées sur le charbon. Cette prime est fixée à 150 francs pour les mécaniciens et à 120 fr. pour les chauffeurs. Un vœu présenté par M. Bidegaray et tendant à la nationalisation de tous les réseaux ferrés recueillit le vote unanime du Congrès.

M. Bled, remplaçant M. Jouhaux, vint apporter aux congressistes le salut de la C. G. T., exprimant le regret que l'unanimité n'ait pu se faire sur la motion présentée la veille. Un délégué lui reprochant d'avoir été, comme tous les dirigeants de la C. G. T., à la remorque des gouvernants, M. Bled, aux applaudissements de la grande majorité des congressistes, protesta avec véhémence. « Nous avons passé vingt ans de notre vie à essayer de convaincre à nos idées les syndicalistes d'Allemagne et d'Autriche. Nous n'y avons pas réussi, et c'est unanimement qu'en 1914 la classe ouvrière a contribué à l'œuvre de défense nationale. »

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclara le Congrès clos.

Citations à l'Ordre

— Est cité à l'ordre de la division du 23 mai 1918, le maréchal des logis René Flouch, 258e d'artillerie, 22e batterie : « Très bon sous-officier. S'est montré durant la campagne, courageux en toute circonstance. Dans la nuit du 10 au 11 avril, en liaison avec l'infanterie pendant une attaque a montré, sous le feu beaucoup d'énergie et de sang-froid dans l'exercice de sa mission et envoyé des renseignements utiles. »

Ce vaillant sous-officier est déjà titulaire de la citation suivante, en date du 13 août 1916 : « Maréchal des logis éclaireur, énergique, intelligent, très allant. Accomplit les missions qui lui sont confiées avec le plus bel entrain. S'est distingué sous V..., notamment en assurant une liaison très difficile, les 1er et 2 juin avec l'infanterie de première ligne. »

Le maréchal des logis Flouch est le frère du lieutenant André Flouch, déjà cité à l'ordre le 3 mars 1916 et du capitaine aviateur Georges Flouch commandant l'escadrille X... (trois citations) tombé au champ d'honneur le 23 avril 1918.

— Est cité à l'ordre de la brigade le médecin aide-major de 1re classe d'infanterie coloniale, Louis Dassy : « Médecin d'une superbe endurance, d'un merveilleux entrain. A constamment donné l'exemple du dévouement, de la bravoure, du mépris du danger. Vient de s'acquérir de nouveaux titres en soignant de nombreux blessés sous un violent bombardement. »

C'est la troisième citation méritée depuis le début de la campagne par ce courageux officier, qui est un ancien élève du lycée de Bordeaux.

— Est cité à l'ordre du régiment, André Ricoux, musicien-brancardier au 201e d'infanterie, compagnie H. R. : « A témoigné à nouveau dans la période du 18 au 28 octobre 1917 de son entrain et de son endurance en effectuant de jour comme de nuit, dans un terrain extrêmement difficile, profondément boueux et sans souci des projectiles ennemis, le transport des blessés du régiment. Malgré la fatigue, a collaboré au transport des blessés d'un autre régiment voisin, faisant ainsi preuve d'un bel esprit de solidarité. »

Ce vaillant soldat, dont la famille demeure à Bordeaux, 29, rue Bergeret, a été déjà l'objet d'une première citation, que nous avons publiée en son temps.

— M. Louis Belhade, dont la famille demeure à Talence, chemin Peybouquey, et qui était caporal au 236e d'infanterie, 19e compagnie, est mort au champ d'honneur. Ce brave a été l'objet des deux citations suivantes à l'ordre de l'armée :

Du 3 septembre 1917 : « Le 26 août 1917, est resté à son poste de combat jusqu'à la fin d'un violent bombardement au cours duquel il avait été projeté sur le sol par un obus. »

Du 2 décembre 1917 : « A la suite d'une progression au delà du chemin des Dames, a été mortellement frappé, le 4 novembre 1917, par l'explosion d'une mine, dans un abri qu'il venait d'occuper. »

— Est cité à l'ordre de la brigade du 9 juin 1918, Raymond Brousse, sergent d'infanterie coloniale : « Sergent énergique et d'une bravoure remarquable; le 1er juin 1918, sous un violent bombardement, a effectué avec ses équipes l'évacuation des blessés et l'assainissement du champ de bataille. Lorsqu'il était prisonnier en Allemagne, s'est fait remarquer par le dévouement avec lequel il a soigné ses camarades. »

M. Raymond Brousse, lithographe à Bordeaux, est un des meilleurs athlètes du Sport athlétique bordelais.

— Est cité à l'ordre de la division, du 26 mai 1918, Jean Ducom, caporal au 344e d'infanterie : « Au cours d'une rencontre avec un ennemi supérieur en nombre, a fait preuve de bravoure en se précipitant sur lui à la baïonnette et en l'obligeant à abandonner le terrain, après avoir subi de lourdes pertes et laissé un prisonnier entre nos mains. »

— Est cité à l'ordre du régiment, du 30 avril 1918, Henry Forst, caporal à la 17e compagnie du 339e d'infanterie : « S'est particulièrement distingué au cours de l'attaque victorieuse du 18 avril 1918 devant.... A courageusement entraîné ses hommes à l'assaut et a contribué à la capture de prisonniers. »

— Est cité à l'ordre de la division, Roger Teisseire, brigadier d'artillerie : « Très bon brigadier, dont la tenue sous le feu est digne d'éloges. A été grièvement blessé par éclat d'obus en assurant le service de liaison avec l'infanterie le 12 avril 1918. »

— Est cité à l'ordre de la division, Daniel-Pierre Cousteau, sergent-pilote à l'escadrille B. R. 44, classe 1909, du 57e d'infanterie : « Jeune pilote plein d'allant et de courage, qui s'est signalé maintes fois par son zèle à mener à bien ses missions. Le 21 mai, a livré un dur combat contre 5 avions ennemis. Par ses manœuvres hardies, a pu dégager son appareil et ramener son observateur sain et sauf. »

— Est cité à l'ordre du régiment du 2 juin 1918, le soldat Jean Escoubès, classe 1903, de la 1re compagnie du 44e régiment d'infanterie : « Soldat brave et courageux. A contribué pour une large part à l'échec de l'attaque ennemie, le 27 mai 1918, en dirigeant sur les groupes adverses qui tentaient d'aborder nos lignes le feu précis et ajusté de son canon V. B. »

— Est cité à l'ordre de l'artillerie divisionnaire, le maréchal des logis Raphaël Peyrou, du 136e d'artillerie lourde, 15e batterie : « Le 27 mai 1918, sous un violent bombardement par obus toxiques qui mit le feu au camouflage de sa pièce, a dirigé avec le plus beau sang-froid l'évacuation des poudres et des fusées, évitant ainsi un accident grave. Ce sous-officier s'était déjà distingué par sa belle attitude les 4 et 12 avril dans les batailles de la Somme. »

— Est cité à l'ordre du commandement de l'artillerie divisionnaire, Joseph-Marie Dubois, 3e Cr. St. au 24e R. A. C. : « Au front depuis le début de la campagne. Détaché à l'E. M. de l'A. D. en qualité de motocycliste, a assuré de nombreuses liaisons dans les zones particulièrement bombardées, avec calme et courage, notamment sous N... du 25 mars au 9 mai et devant B... du 31 mai au 10 juin. A été blessé à son poste le 3 juin 1918. »

M. J.-M. Dubois est un ancien élève de notre lycée, fils de M. Bertrand Dubois, directeur de la Compagnie Sud-Européenne d'importation à Bordeaux.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'Enseignement féminin et les Grandes Ecoles

Les jeunes filles voulant subir les concours de certaines grandes écoles qui leur sont ouvertes ou bien continuer leurs études à la Faculté des sciences, avaient été admises, par simple tolérance, dans les classes de « mathématiques spéciales » organisées seulement dans quelques lycées de garçons. L'administration universitaire, avant d'étendre cette mesure et de la rendre définitive, a demandé l'avis de la section permanente du Conseil supérieur, qui s'est opposé à cette disposition même provisoire.

Un député, M. le lieutenant-colonel Girod, par une question officielle à M. le Ministre de l'instruction publique, a voulu savoir quelles raisons ont déterminé la section permanente du Conseil supérieur à interdire désormais aux jeunes filles l'accès des cours de « mathématiques spéciales » des lycées de garçons. L'honorable député, s'inquiétant des répercussions d'une telle prohibition à l'heure précise où notre pays a besoin des énergies de l'élite intellectuelle féminine, demande aussi au ministre s'il compte mettre sur pied assez rapidement des classes de mathématiques spéciales dans les lycées de jeunes filles.

D'après la réponse ministérielle, la section permanente du Conseil supérieur a estimé que le nombre croissant des demandes d'admission des jeunes filles dans les établissements de garçons tendait à créer une confusion également préjudiciable à l'enseignement secondaire féminin et masculin. D'autre part, elle a constaté l'impossibilité pour l'administration d'imposer aux exceptions une limite toujours jugée arbitraire. D'où son avis qu'il y avait lieu de mettre fin aux tolérances et aux faveurs individuelles, afin de sauvegarder le principe légal de la séparation des deux enseignements secondaires; l'interdiction aux jeunes filles de fréquenter les cours des lycées et collèges de garçons est donc absolue.

C'est dans les établissements qui leur sont destinés, ajoute le ministre, que les jeunes filles doivent trouver les facilités nécessaires pour la préparation au baccalauréat et aux grandes écoles. Déjà une classe préparatoire au concours d'admission à l'Ecole centrale a été organisée au lycée Jules-Ferry, à Paris, et l'on se préoccupe d'ouvrir un cours de même nature dans un lycée féminin des départements.

Cette promesse ministérielle se réalisera sans doute à la rentrée prochaine, en attendant une nouvelle réorganisation de l'enseignement secondaire féminin sérieusement étudiée par la commission extra-parlementaire.

L. AMBAUD.

BORDEAUX

1

Il y a un an

2 JUILLET 1917

En Espagne, crise militaire, démocratique et économique.

Au marché des Capucins

L'application du nouvel arrêté municipal

1er juillet, 5 h. du matin.

C'est l'aube d'un grand jour, si du moins l'on s'en rapporte aux bruits répandus par la ville, du jour inaugural, au marché des Capucins, du fameux arrêté municipal qui a provoqué tant d'émotions, soulevé tant de protestations de la part de ceux qui sont atteints dans leur intérêts les plus immédiats.

Que va-t-il se passer? Anxieux, nous nous dirigeons rapidement vers les halles, et notre surprise est grande de voir peu de monde d'abord; ensuite les producteurs et les consignataires, mandataires agréés par eux, en toute tranquillité, sans émotion apparente, disposent sur le carreau les marchandises qu'ils ont apportées.

La partie latérale du marché donnant du côté de la rue Elie-Gintrac est séparée par une barrière provisoire en gironde que les revendeuses ne doivent pas franchir, car c'est dans cette zone seulement que ces dernières seront autorisées à exercer leur commerce, mais seulement à partir de huit heures jusqu'à dix heures, pour les légumes et fruits, et de neuf heures à onze heures pour le poisson.

Le commissaire aux délégations municipales, M. Lamarque, très entouré, désigne lui-même aux revendeuses, au fur et à mesure de leur arrivée, la place qu'elles devront occuper sur le marché de seconde main.

Jusqu'à présent tout va bien. On a cependant l'impression qu'il pourrait se passer quelque chose à certains propos tenus à voix basse dans des groupes qui se forment. Mais la police est là!

D'ailleurs, c'est lundi, jour où l'apport sur le marché n'est pas considérable. Mais il semble toutefois que les revendeuses se sont abstenues. Aurait-elles décidé de faire grève?

On serait porté à le croire, car, à huit heures, quand le marché de seconde main fut autorisé, conformément au nouvel arrêté, à peine une dizaine de marchandes s'étaient-elles installées. Nous approchons, et très poliment demandons à l'une d'elles le prix d'un pauvre petit navet.

D'un ton agressif, la main sur les hanches, l'aimable femme nous répond sèchement : « Cinquante centimes. » Six tout petits choux « sept francs! » Il n'en faut pas davantage pour soulever de bruyantes protestations de la part des ménagères, qui s'indignent avec raison des prétentions exagérées de la « recardère ». Cette dernière, peu de minutes après, d'ailleurs, abaissait ses prix, et nous connaissons quelqu'un qui, en souvenir, fit l'acquisition du navet coté dix sous, pour la somme, déjà forte, de 25 centimes.

En résumé, l'application du nouvel arrêté municipal n'a pas provoqué les troubles que d'aucuns se promettaient d'y apporter. Quelques meneurs, comme on en rencontre toujours, étrangers naturellement aux choses du marché, ont bien tenté d'ameuter les marchandes, mais sans succès, car la police, qui était en force, eut tôt fait d'y mettre un terme en coffrant les perturbateurs.

Nous croyons savoir que les protestataires ont l'intention de manifester mardi, jour où le marché est généralement très achalandé. On parle également d'une abstention systématique des maraîchers et des revendeuses.

Nous espérons que, réflexion faite, les uns et les autres reviendront sur cette résolution, et que sagement, dans leur intérêt comme dans celui de la population, ils se conformeront au règlement. Nous avons, en tout cas, la certitude que toutes les mesures, aussi énergiques soient-elles, seront prises en vue de réprimer toute entrave à la liberté de vente comme d'achat. Attendons.

Médaille d'honneur

La médaille d'argent des épidémies est décernée au sergent Noury, du 7e régiment d'infanterie coloniale.

Office départemental de placement

L'Office départemental de placement (préfecture de la Gironde, 2e étage) reçoit les offres et demandes de tout genre.

En ce moment il dispose d'un certain nombre de places disponibles, telles que : Terrassiers, mécaniciens, ajusteurs, tourneurs, électriciens, monteurs, charpentiers, menuisiers, agriculteurs, forgerons, manœuvres, riveurs, chaudronniers.

Les maisons désireuses de trouver des employés de bureaux, commerce, sténodactylo, etc., peuvent aussi s'y adresser, soit personnellement, soit par correspondance.

Les bureaux sont ouverts de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

Augmentation du taux de la taxe de luxe et droits nouveaux

Les membres du Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Gironde sont informés qu'ils trouveront au secrétariat le règlement d'application de la loi budgétaire de 1918 en ce qui concerne l'augmentation des droits sur les boissons dites hygiéniques, vins compris, sucres, glucose et saccharine, etc., et celle de la taxe de luxe sur les spiritueux, apéritifs, vins de liqueur, ainsi que son nouveau mode de perception.

En vertu de ce règlement, les augmentation de droits prévues sont exigibles à partir du 1er juillet 1918.

Examens du brevet supérieur

Le jeudi 4 juillet étant férié, les épreuves du brevet supérieur commenceront le 5 seulement dans les mêmes locaux et aux mêmes heures.

Faculté de droit

Le 4 juillet, jour de la Fête nationale américaine, est considéré comme jour férié.

En conséquence, les examens de capacité 1re A. et de doctorat politique (2e ex.), qui devaient avoir lieu le jeudi 4 juillet, sont reportés au samedi 6 juillet, mêmes heures.

Pour les candidats aux fonctions publiques

EXAMENS ET CONCOURS

Emplois réservés aux mutilés et réformés

Rédacteur au ministère du travail. Date officielle, 4 février 1919; âge maximum, 40 ans; traitement, 2,500 à 6,000 fr.; baccalauréat exigé.

Commis dessinateur des travaux publics. Emploi classé dans la 2e catégorie; âge maximum, 40 ans; traitement de début, 2,000 fr.; donne droit à pension; date officielle, 3e trimestre 1918.

Commis aux Chemins de fer de l'Etat. Emploi classé dans la 2e catégorie; âge maximum, 40 ans; traitement, 1,800 à 3,800 fr.; donne droit à pension, indemnités diverses.

Concours à titre civil

Ecole nationale d'horticulture de Versailles. Date officielle, 14 octobre 1918.

Les lecteurs qui désirent des renseignements au sujet des emplois indiqués ci-dessus ou d'une carrière administrative quelconque peuvent s'adresser de notre part à MM. les Directeurs de l'Ecole universelle, 10, rue Chardin, Paris.

Admission aux écoles communales

Ecoles pratiques de commerce et d'industrie

Le concours d'admission dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie de garçons et de filles aura lieu le jeudi 18 juillet prochain, à huit heures du matin, au siège respectif de ces écoles, c'est-à-dire pour les garçons, 44, rue David-Johnston, et pour les filles, 152, cours d'Espagne. L'appel des candidats sera fait à sept heures et demie.

Pourront prendre part à ce concours : le dès l'âge de douze ans, les candidats pourvus du certificat d'études primaires; de douze ans, à l'âge de treize ans seulement, les candidats non pourvus de ce certificat.

Les inscriptions en vue du concours seront reçues à la mairie, division de l'instruction publique annexe de l'hôtel de ville, 5, place Rohan), du 1er au 15 juillet courant, tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à midi.

Ecoles supérieures et cours complémentaires

En vue de la rentrée d'octobre 1918, le concours d'admission aux écoles communales primaires supérieures et aux cours complémentaires de garçons et de jeunes filles aura lieu le 25 juillet courant, à huit heures du matin, au siège des deux écoles supérieures. L'appel des candidats sera fait à sept heures trente.

Pour les garçons, un seul et même concours réunira les candidats à l'école primaire supérieure et ceux qui désireront fréquenter le cours complémentaire annexé à l'école communale de la rue Francin. Il en sera de même pour les jeunes filles, soit qu'elles désirent être admises à l'école supérieure, soit qu'elles demandent leur inscription pour l'un des cours complémentaires annexés aux écoles communales de la rue des Ayres, de la rue Fieffé, de la rue Lagrange, de la Place Montaud et Saint-Bruno.

Le droit d'option entre les écoles supérieures et les cours complémentaires appartiendra aux candidats reçus en suivant l'ordre d'admission. Toutefois, aucune place n'étant vacante en deuxième et troisième années, tant à l'école primaire supérieure de garçons qu'à celle de jeunes filles, les candidats nés antérieurement au 1er octobre 1903, ne pourront être admis que dans les cours complémentaires.

Les élèves désireux de prendre part au concours devront se faire inscrire à la mairie (division de l'instruction publique, annexe de l'hôtel de ville, 5, place Rohan), du 1er au 15 juillet, tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à midi.

En principe, l'admission dans les deux écoles municipales d'enseignement technique, les écoles primaires supérieures et les cours complémentaires est réservée aux seuls candidats bordelais. Sont considérés comme tels, les enfants dont les ascendants immédiats ou de tuteur légal sont domiciliés à Bordeaux, ou celle dont les ascendants immédiats sont imposés à la contribution foncière ou à celle des patentes à Bordeaux. Cependant, les élèves étrangers à la ville pourront prendre part à ces concours, mais ils figureront sur une liste supplémentaire de classement, à la suite des élèves bordelais jugés aptes à recevoir l'enseignement; ils ne seront donc appelés à occuper les places disponibles qu'après épuisement de la liste comprenant les candidats domiciliés à Bordeaux.

Le vol de 800,000 francs

DEUX NOUVELLES ARRESTATIONS

Les investigations auxquelles se sont livrés les inspecteurs de M. Farfals n'ont pas tardé à donner les résultats que nous faisions prévoir.

Deux complices de Mallaurant sont sous les verrous. Le premier serait inculpé d'avoir reçu de Mallaurant une certaine somme en récompense de services rendus, c'est-à-dire qu'il lui procura le moyen d'écouler les perles volées. L'individu est celui dont nous avons parlé, qui s'était engagé comme garçon de salle à bord d'un paquebot.

Le deuxième complice, un Turc ex-navigateur, actuellement voyageur de commerce, serait entré en relations avec Mallaurant, et, moyennant la somme de 300 francs, aurait servi d'intermédiaire entre ce dernier et le bijoutier bordelais.

Ces deux comparses vont être interrogés par l'habile chef de la Sûreté, M. Farfals.

Ajoutons que les perles, vendues à diverses personnes, ont été retrouvées et saisies.

Accident en rivière

TROIS GABARES COULÉES

Dimanche, vers treize heures trente, un navire amarré en rade, en face du cours du Médoc, faisait son plein de charbon. Par suite du courant violent, le navire brisa ses amarres, coupa en deux une gabare qui portait du charbon et coula deux autres embarcations, également chargées de combustible.

Les dix-sept hommes qui se trouvaient sur les trois embarcations coulées ont pu se sauver à la nage. On n'a eu à enregistrer que des dégâts matériels.

Le navire qui a provoqué cette série d'accidents a pu être ramené à son poste.

Incendie

La Direction de la Manufacture Française de Caoutchouc, d'Oullins, « Patin et Talon National », informe sa fidèle clientèle que l'incendie d'une partie de ses stocks l'oblige à suspendre ses livraisons pendant quelques semaines.

Un avis ultérieur fera connaître la date de la reprise des expéditions.

PETITE CHRONIQUE

Assailli et volé. — Passant dimanche soir rue Fieffé, M. Julien Caccro, de passage à Bordeaux, a été assailli par cinq individus qui, après l'avoir frappé, lui ont volé un carnet de retraite ouvrière renfermant une somme de 385 fr.

Mauvaise inspiration. — M. Henri Moreau, charretier, avait posé samedi après-midi son veston dans le magasin de M. Léon, négociant en papiers, rue du Parlement-Sainte-Catherine, tandis qu'il travaillait non loin de là. Quand il voulut reprendre son vêtement, son travail fini, le charretier constata que deux portefeuilles, contenant l'un 340 et l'autre 120 fr., avaient disparu.

Toujours les bécanes. — Dans la nuit de samedi à dimanche, deux bicyclettes ont été volées dans le chai de Mme Isabelle L..., rue Hippolyte-Minier.

Agression. — Rue Lamourous, dimanche soir, vers dix heures, M. Paul X..., employé de banque, a été assailli par deux individus. Atteint de deux coups de revolver à la tête et d'un coup de poing américain, M. Paul X... eut cependant la force d'appeler au secours. Les agresseurs s'enfuirent sans avoir réussi à dévaliser leur victime, qui a été transportée à l'hôpital Saint-André.

Suicide. — Dimanche matin, vers huit heures, M. Joseph Labat, manœuvre, 252, cours Balguerie-Stuttenberg, s'est pendu dans sa chambre.

Imprévu. — Place Mériadeck, dimanche soir, un militaire en convalescence regardait des individus qui se disputaient. S'étant sans doute trop approché, le militaire reçut un coup de couteau à l'épaule gauche. Le blessé a été transporté à l'hôpital auxiliaire de la rue du Hâ.

Perdu chaîne en or avec trois médailles : Tête de Vierge, M. D., 6 mai 1917. Rapporter boulang., 7, r. Frères-Bonie. Bonne récomp.

PERDU samedi, quart. Tourny-Fondaudège, portefeuille cont. lettres, photogr., sauf-conduits et argent. Rapporter mairie. Porte réc.

Chambre de commerce de Bordeaux

La Chambre a été informée par M. le Directeur des douanes, à Bordeaux, qu'un arrêté du 4 juin, publié au *Journal Officiel* du 5, a modifié les dispositions qui permettaient l'exportation de certaines marchandises à destination de l'Angleterre, des Dominions, Belgique, Japon, Russie et Etats-de-l'Amérique. Elle tient à la disposition des intéressés à son secrétariat, à la Bourse, les instructions reçues au sujet de cette mesure.

La Chambre attire l'attention de ses ressortissants sur la création et le fonctionnement, à Zurich (Suisse), d'un Office commercial français en Suisse, dont le but est d'aider au développement des intérêts et du commerce français par tous les moyens pratiques. Une notice explicative est déposée au secrétariat de la Chambre de commerce, à la Bourse.

A un avis importateurs publié dans le *Journal Officiel* du 8 juin indique que les demandes de dérogations aux prohibitions de sortie relatives aux fûts en chêne vides allant prendre charge en Espagne, devront être adressées désormais directement au ministère du ravitaillement, service des boissons, 26, rue Bassano, à Paris.

Théâtres et Concerts

Trianon-Théâtre

MARDI, quatrième soirée mondaine, avec toutes les scènes nouvelles.

JEUDI, en matinée et soirée, à l'occasion de l'**INDEPENDENCE DAY**, deux galas monstres, avec un programme extraordinaire. Débuts sensationnels de la belle **LUCIA WIARINI**, dans un numéro d'une richesse inouïe, présenté pour la première fois en France. — **Georgius** chantera aux deux représentations. — Une part de la recette ira à la Croix-Rouge américaine.

VENDREDI, nouveau gala pour les débuts du célèbre **Pauley**, le roi du rire, qui n'a jamais paru à Bordeaux. — Location de 2 à 6 heures, rue Franklin.

Alhambra-Jardin d'Eté

Tous les jours, en matinée et soirée, l'Alhambra est le rendez-vous de tous ceux qui aiment les jardins bien ombragés où qui veulent terminer agréablement une soirée dans un établissement idéal d'été.

SPECTACLES

LUNDI 1er JUILLET

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « La Dame de Monsoreau. »

BOUFFES. — 8 h. 30 : « A Tire d'Aile ! » revue, avec Raimu.

APOLLO. — 8 h. 30 : « La Fille de Madame Angot. »

TRIANON. — 8 h. 30 : « Oh ! là là... » revue, avec Georgius.

SCALA. — 8 h. 30 : « Tout à l'Air ! », revue.

ALHAMBRA. — Cinéma, Skating.

Alhambra-Cinéma-Skating
Les tanks en action et les films de guerre anglais au Théâtre de l'Alhambra

Tous les soirs, jusqu'au jeudi 4 juillet inclus, spectacle de grand gala avec les films de guerre officiels anglais au théâtre de l'Alhambra.

A huit heures et demie, présentation officielle à laquelle les autorités britanniques ont convié toutes les autorités militaires et civiles, françaises et alliées et les représentants des pays neutres et alliés. Une musique militaire alliée prêtera son concours à cette séance officielle, dont le programme est d'un intérêt exceptionnel.

Les prouesses de l'aviation navale et la chasse aux sous-marins, initieront le public à l'œuvre de guerre navale de nos alliés dont les exploits de Zeebrugge et à Ostende font actuellement l'admiration du monde entier. L'effort industriel et militaire est un documentaire d'une beauté et d'une puissance saisissante. Au programme également un film merveilleux : « La prise de Jérusalem »; enfin, pour terminer : « La bataille des tanks » qui est, de tous les documents émouvants et tragiques recueillis sur le front occidental par les services cinématographiques des armées alliées, le plus extraordinaire et le plus impressionnant.

SPORTS

ATHLÉTISME

A PARIS

Les Critériums de France

UN RECORD BATTU

Les Critériums de France d'athlétisme qui, pendant la guerre, remplacent les championnats de France, se sont disputés sur les terrains de la Faisanderie, à Saint-Cloud, par un temps splendide, et en présence de 4,000 spectateurs.

Bonnes performances et un record battu : celui du triple saut, que conquiert Brossard, avec 12 m. 58.

A signaler la défaite régulière de Keyser par le jeune Protais qui, après avoir mené la course de bout en bout, disposa facilement du vieux champion.

Avec la révélation de Protais, citons celles du « gosse » Guy, du Club général d'entraînement, qui gagne facilement le 400; du Lyonnais Soulignac, un beau sprinter, qui domina ses adversaires dans le 100 mètres, et Orahona, du Stade français.

Concours médiocres. Voici les principaux résultats :

100 mètres (finale) : 1. Soulignac (Lyon), en 11" 2/5; 2. Orahona; 3. Durier; 4. Guy.

5,000 mètres : 1. Lucas, en 16' 33".

800 mètres : 1. Hellbuth (Racing), 2' 2" 4/5; 2. Spinck (non qualifié), à 3 mètres; 3. Glachant.

Longueur sans élan : 1. Durier, 3 m. 3; 2. Blaise, 2 m. 93; 3. Helluin, 2 m. 91.

Triple saut : 1. Brossard, 12 m. 58 (record de France).

Javelot : 1. Helluin, 40 m. 42; 2. Caille, 38 m. 22.

Disque : 1. Ecuyer, 34 m. 40; 2. Caille, 31 m. 30.

Dans un essai officieux, Ecuyer fait 37 m. 30.

400 mètres haies : 1. Brossard, 59" 4/5; 2. Decos.

Hauteur sans élan : 1. Durier, 1 m. 38.

110 mètres haies : 1. Ellers (Amérique), 16" 2/5; 2. Girard, 16" 4/5.

200 mètres : 1. Orahona (Stade français), en 23" 1/5; 2. Beudon; 3. Tissier.

400 mètres : 1. Guy (C. G. E.), 53"; 2. Hilsum; 3. Lenoff; 4. Beudon.

Saut en hauteur avec élan : 1. Dalyères (Biarritz), 1 m. 64; 2. Baldwin, 1 m. 61.

Longueur avec élan : 1. Baldwin, 6 m. 49; 2. Soulignac, 6 m. 30; 3. Gauthier, 6 m. 28.

1,500 mètres : 1. H. Protais (Etoile des Deux-Lacs), en 4' 12" 2/5; 2. Jacques Keyser, à 20 mètres; 3. Candellier.

Relais : 1. Equipe américaine; 2. Générale; 3. Stade Français; 4. C. G. Entraînement; 5. Rennes; 6. A. S. Michelin.

Perche : 1. Gajan (C. A. S. G), 3 m. 40; 2. E. Girard, 3 m. 33; 3. Dalyères, 3 m. 10.

VENDEZ VOS BIJOUX A LÉGER

8, RUE HUGUERIE, 8, Bx, qui vous les ACHÈTERA TRÈS CHER Reconnaissances. 100 °/. et plus.

Poids : 1 Messeschmidt, 11 m. 38; 2. Duchateau, 10 m. 38.

5,000 mètres : 1. Lucas; 2. Lepelletier; 3. Artaud; 4. Puillet; 5. Dalyères; 6. Beraud.

A BORDEAUX

Les éliminatoires du Bessonneau

La journée des éliminatoires de la Côte d'Argent pour les prix d'honneur du Challenge Bessonneau, qui doit avoir lieu à Bordeaux le 14 juillet, s'est déroulée dimanche, sur le terrain du Stade bordelais, en présence d'une assistance clairsemée. De nombreuses abstentions se sont produites parmi les jeunes engagés.

Les éliminatoires se sont disputées le matin et les finales l'après-midi.

En voici les résultats :

Poids : 1. De Grenier (S. B. U. C.) 8 m. 50 (seul « vieux » débutant); 2. Chauveau (S. B. U. C.), 7 m. 83; 3. Dagès (S. B. U. C.), 7 m. 65.

60 mètres : 1. R. Dupin (S. A. B. E. C.), 7" 2/5; 2. Dubreuil (Bons Gars);